

Suivi du post-partum chez la femme

Partie 1 – Fiche Action

Titre/intitulé de l'action

Suivi du post-partum chez la femme (e-learning)

Publics concernés

- Sous-section des métiers des soins de rééducation
 - Masseur-kinésithérapeute
- Sages-femmes
 - Sage-Femme
- Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale
 - Gynécologie médicale
 - Gynécologie médicale et obstétrique
 - Gynécologie obstétrique / Obstétrique
- Médecins spécialistes en médecine générale
 - Médecine générale

Orientation(s) prioritaire(s) visée(s)

Fiche de cadrage N° 34 : Prise en charge des problématiques de santé de la femme : contraception, suivi de grossesse jusqu'au post-partum, endométriose, spécificité du risque cardiovasculaire, ménopause, troubles fonctionnels gynécologiques, interruption volontaire de grossesse (IVG).

Modes d'exercice concernés

- Libéraux
- Salariés en centres de santé conventionnés
- Salariés des établissements de santé et/ou des établissements médico-sociaux
- Autres salariés

Action spécifique

Non

Type, format et durée de l'action

- Type : formation continue
- Format : non présentiel (e-learning)
- Durée : 7 heures

Contexte et enjeux

140 millions d'accouchements dans le monde, dont 800 000 en France, sont rapportés chaque année. La période du post-partum s'étend de la fin de l'accouchement jusqu'au retour de couches (6 à 8 semaines après l'accouchement). Outre les suites physiologiques de l'accouchement, près de 20 millions de femmes souffrent chaque année de pathologies du post partum dans le monde.

Ces affections sont très diverses, allant d'un état fébrile à la psychose, et les soins qu'elles nécessitent sont tout aussi diversifiés.

Certains d'entre eux sont temporaires, mais d'autres évoluent vers la chronicité.

La période du post-partum chez la femme est parfois négligée, et nécessite pour le praticien une mise à jour de ses connaissances.

La prise en charge peut être assurée par un médecin (généraliste, gynécologue médical, gynéco-obstétricien) ou une sage-femme selon le choix de la femme. Tous ces professionnels de santé doivent réaliser un suivi homogène et complémentaire.

Objectifs pédagogiques détaillés

L'objectif de la formation est de réaliser une étude de situations pratiques ainsi qu'une mise à jour des connaissances basée sur les dernières recommandations.

Au terme de cette formation, les professionnels de santé auront approfondi et réactualisé leurs connaissances indispensables au suivi du post-partum chez la femme.

Grands objectifs généraux et spécifiques :

- Connaître les pathologies physiques et psychiques du post-partum chez la femme ;
- Préciser les modalités d'allaitement chez la femme enceinte ;
- Comprendre les soins maternels en post partum ;
- Définir le déroulement et les objectifs de la consultation post-natale pour la mère et le nouveau-né ;
- Connaître et prescrire les contraceptions du post-partum ;
- Prévenir, repérer et traiter les lésions périnéales de l'accouchement ;
- Diagnostiquer et prendre en charge les troubles pelvi périnéaux en post partum.

Prérequis pour participer

Aucun

Déroulé pédagogique

1. Introduction
2. Questionnaire initial
3. Soins maternels et du nouveau-né en post-partum (30 minutes)
 - 3.1 Soins maternels après accouchement par voie basse
 - 3.2 Prise en charge des complications du post partum immédiat
 - 3.3 Césarienne et post partum
 - 3.4 Vaccinations dans le post partum immédiat
 - 3.5 Le nouveau-né en maternité et durant le premier mois de vie
4. Allaitement maternel (1 heure)
 - 4.1 Fréquence
 - 4.2 Bénéfices et inconvénients
 - 4.3 Durée optimale
 - 4.4 Facteurs influençant son initiation et sa prolongation
 - 4.5 Méthodes d'inhibition de la lactation
 - 4.6 Complications de l'allaitement
 - 4.7 Médicaments, addictions et allaitements
5. Consultation postnatale (30 minutes)
 - 5.1 Modalités de la consultation postnatale
 - 5.2 Spécificités de la consultation postnatale en cas de pathologie de la grossesse

- 5.3 Diagnostic et suivi des conséquences de la grossesse et de l'accouchement
- 6. Contraception du post-partum (1 heure)**
 - 6.1 Particularités de la prescription d'un contraceptif en post-partum : risques thrombo-emboliques, allaitement, etc.
 - 6.2 Méthodes hormonales, contraception d'urgence
 - 6.3 Dispositif intra-utérin (DIU)
 - 6.4 Méthodes barrières
 - 6.5 Méthodes de stérilisation
- 7. Troubles psychiques du post-partum (1 heure)**
 - 7.1 Facteurs de risque
 - 7.2 Dépistage et prévention après la naissance
 - 7.3 Principaux troubles psychiques en post-partum
 - 7.4 Prise en charge des troubles psychiques du post-partum
- 8. Prévention et protection périnéale (1 heure)**
 - 8.1 Définition, épidémiologie et facteurs de risque des lésions obstétricales du sphincter anal (LOSA)
 - 8.2 Diagnostic et réparation des lésions périnéales
 - 8.3 Méthodes de prévention des lésions et dysfonctions périnéales au cours de la grossesse et de l'accouchement
 - 8.4 Rôle préventif de l'épisiotomie et de la césarienne
 - 8.5 Information et prévention secondaire
- 9. Diagnostic et prise en charge des conséquences périnéales de la grossesse et de l'accouchement (1 heure)**
 - 9.1 Incontinence urinaire et anale postnatale
 - 9.2 Douleurs et troubles sexuels
 - 9.3 Troubles de la statique pelvi-périnéale
 - 9.4 Conséquences des avulsions des releveurs de l'anus
- 10. Rééducation pelvi-périnéale du post partum (1 heure)**
 - 10.1 Indications, contre-indications et durée de la rééducation en post-partum
 - 10.2 Objectifs de la rééducation en post partum : information, prévention et traitement
 - 10.3 Méthodes et efficacité de la rééducation en post partum
 - 10.4 Durée de traitement, fréquence et durée des séances en rééducation du post-partum
- 11. Questionnaire final**

Justification de la méthode et du format

La Haute Autorité de Santé (HAS) décrit la formation non présentielle comme telle : la formation « en ligne » dite « e-learning » est « l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une part l'accès à des ressources et à des services, d'autre part les échanges et la collaboration à distance ».

Au regard du sujet abordé par notre formation, à savoir le suivi du post-partum chez la femme, nous avons décidé en collaboration avec les intervenants de réaliser cette formation sous un format e-learning de type formation continue.

L'objectif de la formation est que le participant puisse repartir avec l'ensemble des informations à jour sur le sujet et puisse échanger, à distance, avec nos experts formateurs sur des points qui lui paraissent plus souvent présents dans sa pratique quotidienne ou sur lesquels il a le plus de difficulté.

Source : https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807825/fr/formation-en-ligne-ou-e-learning

Structure de la formation

La formation se découpe en différentes parties interactives et repose sur des supports de présentation qui sont la structure visible par l'apprenant. Ils représentent le « noyau » du cours. Ils sont complétés par des questionnaires d'évaluation des connaissances.

Les supports sont accessibles par les participants dans un format vidéo et sont commentés par le formateur, lui-même filmé afin d'assurer un format plus convivial et propice à l'apprentissage.

Les techniques pour présenter le contenu sont variables : il peut s'agir de narrations, d'approches basées sur un scénario, d'approches boîtes à outils ou encore de méthodes démonstration-pratique.

La formation repose notamment sur des références scientifiques, réglementaires et éthiques qui sont identifiées et à jour.

Evaluation de la formation

La formation suit le modèle de Kirkpatrick, recommandé par l'HAS et classiquement utilisé pour l'évaluation des formations e-learning.

L'évaluation porte sur les deux premiers niveaux du modèle de Kirkpatrick :

1. Mesure de la satisfaction, permettant une première mesure de l'efficacité de la formation et servant de donnée utile à l'amélioration pour le formateur ;
2. Réalisation de deux tests sous forme de questionnaires. L'un au début et l'autre à la fin de la formation. Le premier test permet l'évaluation des connaissances et compétences préalables à la formation. Le post-test est effectué à l'issue de la formation afin de mesurer l'acquisition des connaissances et des compétences. Les résultats de ce second test sont ensuite comparés à ceux du pré-test réalisé en début de session.

Partie 2 - Compléments pédagogiques et scientifiques

Références, recommandations, bibliographie

1. Pelvic Floor Muscle Training for Prevention and Treatment of Urinary and Faecal Incontinence in Antenatal and Postnatal Women. Woodley SJ. Cochrane Database Syst Rev., 2017
2. Breastfeeding in the 21st Century: Epidemiology, Mechanisms, and Lifelong Effect. Victora CG. Lancet, 2016
3. Rééducation dans le cadre du post-partum. Recommandations, ANAES, 2002
4. Diagnostic et prise en charge de l'incontinence urinaire de la femme adulte. Recommandations pour la Pratique Clinique du CNGOF. X. Fritel. JGOBR., 2009
5. Maladie thrombo-embolique veineuse en post-partum. Société Française d'Anesthésie Réanimation (SFAR), 2010
6. Les infections génitales hautes. Recommandations pour la Pratique Clinique du CNGOF., P. Judin. JGOBR., 2012
7. Sortie de maternité après accouchement : conditions et organisation du retour à domicile des mères et de leurs nouveau-nés. Recommandation de bonne pratique, HAS, 2014
8. Les hémorragies du post-partum. Recommandations pour la Pratique Clinique du CNGOF. F. Goffinet. GOF., 2014
9. Postnatal Visit: Routine and Particularity After Complicated pregnancy-Guidelines for Clinical Practice. Doret M. J Gynecol Obstet Biol Reprod., 2015

10. Rééducation périnéale et abdominale dans le post-partum : recommandations. Deffieux X. JGOBR, 2015
11. Contraception chez la femme en post-partum. Recommandation de bonne pratique, HAS, 2015 (mise à jour en 2019)
12. Prévention et protection périnéale en obstétrique. Recommandations pour la Pratique Clinique du CNGOF. Ducarme G. JOFS., 2018
13. Contraception. Recommandations pour la Pratique Clinique du CNGOF. N. Chabbert-Buffet, 2018

Documents pédagogiques

Ci-joint.

Action(s) réalisée(s) en partenariat (université, société savante...)

Non.

Sous-traitance

Non.